



**GOUVERNEMENT RÉGIONAL  
D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES  
LOCALITÉ DE VILLEBOIS  
PROCÈS-VERBAL**

---

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU  
25 AOÛT 2022, À 19 H 30, TENUE À LA  
SALLE DU CAFÉ DÉLICIES DE  
L'ÉDIFICE MUNICIPAL**

---

**SONT PRÉSENTS**

**André Elliott**  
*Président*

**Daniel Marchildon**  
*Conseiller*

**Jocelyn Girard**  
*Conseiller*

**Ariane Marquis-Vézina**  
*Conseillère*

**EST ÉGALEMENT PRÉSENTE :**

Caroline Chrétien, secrétaire-trésorière.

IL Y A QUORUM.

M. André Elliott préside la séance et M<sup>me</sup> Caroline Chrétien agit à titre de secrétaire.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est ouverte par le président, M. André Elliott, à 19 h 30 .



GOUVERNEMENT RÉGIONAL  
D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES  
LOCALITÉ DE VILLEBOIS  
**PROCÈS-VERBAL**

---

**1. Adoption de l'ordre du jour**

V-SE-LV-2662

SUR PROPOSITION DE M<sup>ME</sup> ARIANE MARQUIS-VÉZINA, DÛMENT APPUYÉE PAR M. DANIEL MARCHILDON, IL EST RÉSOLU :

**D'ADOPTER** l'ordre du jour.

**ORDRE DU JOUR**

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juillet 2022;
3. Approbation des décaissements, comptes fournisseurs et paies au 25 août 2022;
4. Dépôt du bordereau de correspondance;
5. Résolution d'emprunt de la Localité de Villebois auprès du Gouvernement régional Eeyou Istchee Baie-James afin de réaliser des travaux dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale (PAVL) – Volet accélération dans sa localité;
6. Annonce des candidats en liste aux élections municipales partielles du 18 septembre 2022;
7. Demande de commandite du Mont Fenouillet à cheval pour la tenue du Festival du cheval de la Baie-James;
8. Demande de don de matériel du Mont Fenouillet à cheval afin de procéder à l'entretien des routes de leur de camping;
9. Divers;
  - 9.1 Abrogation de la résolution V-462-LV-2659 de la séance du 7 juillet 2022 concernant la limite des absences des élus aux séances du conseil municipal;
  - 9.2 Nomination d'une officière désignée pour la Localité de Villebois afin de pouvoir effectuer l'émission de permis divers;
10. Période de questions;
11. Clôture de la séance.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juillet 2022**

V-SE-LV-2663

SUR PROPOSITION DE M. DANIEL MARCHILDON, DÛMENT APPUYÉE PAR M. JOCELYN GIRARD, IL EST RÉSOLU :

**D'APPROUVER** le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juillet 2022 tel que rédigé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



**GOUVERNEMENT RÉGIONAL  
D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES  
LOCALITÉ DE VILLEBOIS  
PROCÈS-VERBAL**

---

**3. Approbation des décaissements, comptes fournisseurs et paies au 25 août 2022**

V-SE-LV-2664

SUR PROPOSITION DE M<sup>ME</sup> ARIANE MARQUIS-VÉZINA, DÛMENT APPUYÉE PAR M. DANIEL MARCHILDON, IL EST RÉSOLU :

**D'APPROUVER** les décaissements à effectuer, les comptes fournisseurs et les paies au 25 août 2022 de la Localité de Villebois pour un montant total de 555 462,60 \$ tel qu'il appert et étant plus amplement décrits à la liste au 25 août 2022.

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je soussignée, Caroline Chrétien, secrétaire-trésorière, certifie qu'il y a des crédits disponibles pour effectuer le paiement de ces factures.

---

Caroline Chrétien  
Secrétaire-trésorière

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**4. Dépôt du bordereau de correspondance**

Les membres du conseil ont pris connaissance de la correspondance adressée au Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James – Localité de Villebois.

**5. Résolution d'emprunt de la Localité de Villebois auprès du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James afin de réaliser des travaux dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) – Volet accélération dans sa localité**

**CONSIDÉRANT QUE** le GREIBJ a signé une Convention d'aide financière (CAF) avec le Ministère des Transports (MTQ) dans le cadre du PAVL – Volet Accélération en date du 25 avril 2022 en lien avec des travaux de rechargement granulaire et de nettoyage de fossés de la Localité de Villebois;

**CONSIDÉRANT QUE** le montant du contrat final octroyé pour l'exécution des travaux totalise 967 218 \$ au terme d'une résolution V-460-LV-2637;



GOUVERNEMENT RÉGIONAL  
D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES  
LOCALITÉ DE VILLEBOIS  
**PROCÈS-VERBAL**

**CONSIDÉRANT QUE** l'aide financière octroyée par le MTQ est d'un montant maximal estimé à 692 218 \$ qui sera progressivement versé au GREIBJ sur dix (10) ans à raison de versements semestriels [intérêts / capital + intérêts, selon le taux prescrit par le MTQ];

**CONSIDÉRANT QUE** la Localité de Villebois a conclu un accord de principe avec le GREIBJ afin que ce dernier finance la portion du contrat non subventionnée par le programme PAVL – Volet Accélération, soit 275 000 \$, et que ce financement implique en contrepartie un remboursement progressif au GREIBJ par la Localité, également sous un terme de dix (10) ans à raison de versements semestriels [Intérêts / Capital + Intérêts, selon un taux annuel de deux pourcents (2 %)];

**CONSIDÉRANT QUE** les parties souhaitent, par la présente, conclure une entente afin que le GREIBJ finance l'ensemble du Projet de la Localité de Villebois, sous réserve des modalités et des conditions d'octroi incluses au sein de l'Entente de prêt;

V-SE-LV-2665

SUR PROPOSITION DE M. JOCELYN GIRARD, DÛMENT APPUYÉE PAR M<sup>ME</sup> ARIANE MARQUIS-VÉZINA, IL EST RÉSOLU ET CONVENU DE CE QUI SUIT :

**QUE** la présente Entente a pour but l'octroi, par le GREIB, d'une aide financière sous forme de prêt d'une valeur maximale de 967 218 \$ à la Localité de Villebois sur un terme de 10 ans, et ce afin de lui permettre de financer les travaux sur les routes de son réseau routier local de niveaux 1 et 2 dans le cadre du dossier n° ZLC97743, GCO 20221130-12.

**QUE** l'aide financière sous forme de prêt prévue à l'article 1 sera versée à la Localité de Villebois sur présentations des factures et toutes autres pièces justificative, lesquelles doivent, à moins d'une situation exceptionnelle, correspondre aux décomptes progressifs et au décompte final prévus au sein du Contrat conclu suite à l'appel d'offres public # 2022-02;

**QUE** le remboursement de l'aide accordée par le GREIBJ se fasse selon les modalités prévues au point 2.3 à l'Entente de prêt signé par les deux parties.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**6. Annonce des candidats en liste aux élections municipales partielles du 18 septembre 2022**

La secrétaire-trésorière et présidente d'élection, M<sup>me</sup> Caroline Chrétien, annonce les candidats en liste aux prochaines élections municipales partielles qui auront le 18 septembre 2022. Les candidats sont :



GOUVERNEMENT RÉGIONAL  
D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES  
LOCALITÉ DE VILLEBOIS  
**PROCÈS-VERBAL**

---

- Monsieur Gino Boucher
- Monsieur Frédérick Croteau
- Monsieur Roger Dickey

M<sup>me</sup> Chrétien en profite pour annoncer que toutes les candidatures sont en règle et respectent les exigences du Directeur général des élections du Québec.

**7 Demande de commandite du Mont Fenouillet à cheval pour la tenue du Festival du cheval**

**CONSIDÉRANT QUE** l'organisme du Mont Fenouillet à cheval de Villebois est actif dans notre localité depuis plusieurs années;

**CONSIDÉRANT QUE** la tenue annuelle du Festival du cheval est une activité importante pour les citoyens de Villebois;

**CONSIDÉRANT QUE** le Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James – Localité de Villebois croit en l'importance de ses organismes locaux et désire participer aux activités de ceux-ci.

SUR PROPOSITION DE M. DANIEL MARCHILDON DÛMENT APPUYÉE PAR M. JOCELYN GIRARD, IL EST RÉSOLU :

**D'ACCEPTER** la demande de commandite du Mont Fenouillet à cheval au montant de 500 \$ pour la tenue du Festival du cheval qui aura lieu du 2 au 4 septembre 2022;

**QUE** ce montant soit débité directement dans le compte de grand livre 02-62100-959 Dons et commandite.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**8. Demande de don de matériel du Mont Fenouillet à cheval afin de procéder à l'entretien des routes de leur de camping**

**CONSIDÉRANT QUE** le Mont Fenouillet à cheval de Villebois est un organisme à but non lucratif de notre localité;

**CONSIDÉRANT QU'**il doit procéder à l'entretien des routes situées sur le terrain de camping;

**CONSIDÉRANT QUE** le Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James – Localité de Villebois a en sa possession une certaine quantité de matériel naturel d'une grosseur



GOUVERNEMENT RÉGIONAL  
D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES  
LOCALITÉ DE VILLEBOIS  
**PROCÈS-VERBAL**

---

0,5 pouce dans le dépotoir qui pourrait être à la disposition du Mont Fenouillet à cheval pour ce projet;

V-SE-LV-2667

SUR PROPOSITION DE M. DANIEL MARCHILDON DÛMENT APPUYÉE PAR M. JOCELYN GIRARD, IL EST RÉSOLU :

**D'ACCEPTER** la demande de don de matériel d'une quantité de 50 tonnes du Mont Fenouillet à cheval de Villebois afin de procéder à l'entretien des routes de leur camping, et que ce don soit fait de façon exceptionnelle;

**QUE** ce montant soit pris directement dans le compte de grand livre 02-62100-974 aide aux OBNL – projets spéciaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 9. Divers

### 9.1 Abrogation de la résolution V-462-LV-2659 de la séance du 7 juillet 2022 concernant la limite des absences des élus aux séances du conseil municipal

**CONSIDÉRANT QUE** des changements doivent être apportés à la résolution V-462-LV-2659 concernant la limite des absences des élus aux séances du conseil municipal;

**CONSIDÉRANT** QU'une nouvelle résolution du même type avec des changements doit être présentée et approuvée à une séance ultérieure;

V-SE-LV-2668

SUR PROPOSITION DE M. DANIEL MARCHILDON DÛMENT APPUYÉE PAR M<sup>ME</sup> ARIANE MARQUIS-VÉZINA, IL EST RÉSOLU :

**D'ABROGER** la résolution V-462-LV-2659 adoptée à la séance du 7 juillet 2022 concernant la limite des absences des élus aux séances du conseil municipal de Villebois.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**GOUVERNEMENT RÉGIONAL  
D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES  
LOCALITÉ DE VILLEBOIS  
PROCÈS-VERBAL**

---

**9.2 Nomination d'une officière désignée pour la Localité de Villebois afin de pouvoir effectuer l'émission de permis divers**

**CONSIDÉRANT QUE** M<sup>me</sup> Caroline Chrétien, secrétaire-trésorière du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James – Localité de Villebois effectue déjà plus de 75 % des tâches pour l'émission de permis divers;

**CONSIDÉRANT QUE** la secrétaire-trésorière du GREIBJ-Localité de Villebois a fait mention qu'il serait plus facile d'effectuer les tâches complètes reliées à l'émission de permis directement à la localité;

**CONSIDÉRANT QUE** M<sup>me</sup> Chrétien a montré son intérêt, aux membres élus du conseil municipal, de vouloir s'occuper de ce dossier et à vouloir être formée adéquatement pour accomplir toutes les tâches relatives à l'émission de permis.

SUR PROPOSITION DE M. DANIEL MARCHILDON DÛMENT  
APPUYÉE PAR M. JOCELYN GIRARD, IL EST RÉSOLU :

**DE DÉSIGNER** M<sup>me</sup> Caroline Chrétien comme personne-ressource pour l'émission des divers permis émis par la Localité de Villebois;

**QUE** la Localité de Villebois s'engage à payer toute la formation nécessaire à l'exécution de ses nouvelles tâches.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**10. Période de questions**

7 personnes ont assisté à la séance du conseil et les questions portaient sur les sujets suivants :

- Adoption du procès-verbal du 7 juillet 2022;
- Don de matériel au Mont Fenouillet à cheval de Villebois.

**11. Clôture de la séance**

SUR PROPOSITION DE M. JOCELYN GIRARD, DÛMENT  
APPUYÉE PAR M. DANIEL MARCHILDON, IL EST RÉSOLU :

**DE LEVER** la séance à 20 h 53.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

V-SE-LV-2669

V-SE-LV-2670



**GOUVERNEMENT RÉGIONAL  
D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES  
LOCALITÉ DE VILLEBOIS  
PROCÈS-VERBAL**

---

LE PRÉSENT PROCÈS-VERBAL EST SOUMIS AU DIRECTEUR GÉNÉRAL DU GOUVERNEMENT RÉGIONAL D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES, LEQUEL LE TRANSFÈRE AU CONSEIL DU GOUVERNEMENT RÉGIONAL À TITRE DE RAPPORT ET AFIN QUE TOUTES LES MESURES SOIENT PRISES POUR QUE LES RÉGLEMENTS ET RÉOLUTIONS REQUÉRANT L'APPROBATION DE CE DERNIER SOIENT APPROUVÉS, RATIFIÉS ET SANCTIONNÉS.

---

Président

---

Secrétaire

---

Directeur général  
Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James